



Service juridique

Le 28 avril 2023

**CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE  
D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER**

**Règlement d'emprunt 772**

**Décrétant une dépense et un emprunt de 1 084 655 \$ pour l'acquisition d'une  
rétrocaveuse, d'un camion dix roues et d'un camion six roues**

Je, Carl Lebel, greffier-trésorier adjoint de la Municipalité du Village de Val-David déclare avoir tenu une procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter (registre) pour le règlement en objet le 27 avril 2023, de 9h à 19h, à la mairie et certifie :

- que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement d'emprunt 772 est de **5 653** ;
- que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de **576** ;
- que le nombre de signatures apposées est de **0**.

Je déclare que le règlement d'emprunt 772 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

(Signé Carl Lebel)

---

Carl Lebel

Greffier-trésorier adjoint